

**Fiche d'inscription**  
**École de Golf de Mignaloux année 2025/2026**  
**Académie Olivier Gaudin**

Nom : Prénom :

Date Naissance : Sexe :

Adresse :  
Code postal :  
Ville :

Tel papa \* :  
Tel maman \* :  
Tel enfant \* :  
\*merci d'entourer le tel de préférence pour les correspondances  
E-mail Parents :  
E-Mail Enfant :

Index :  
Drapeau :  
N° de licence ffgolf :

Taille polo :

☐ souhaite bénéficier du prêt d'un kit de golf pour la 1<sup>ère</sup> année (caution 100€ demandée)

Souhait(s) des sessions (1 à 2 séances par semaine possibles) :

☐ **Mercredi** ☐ **samedi**

☐ **Compétition** ☐ **Animation/loisir**

**Tarif :**

- **A partir de 250€** (comprenant les séances d'entraînement, les balles de practice, la licence ffgolf, l'adhésion à l'association sportive et l'accès au parcours en dehors des séances de l'école de golf, ainsi que le prêt d'un kit de golf la 1<sup>ère</sup> année, caution de 100€, rendue lors de la restitution du matériel)

Règlement par chèque à l'ordre de Académie Olivier Gaudin en :

☐ une fois  
☐ deux fois (2 chèques de 125€)

Réduction de 20% à partir du 2<sup>ème</sup> enfant : 200€

|                                                                                                         |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p style="text-align: center;"><b>Annexe 1 : Autorisation<br/>Pratique du sport et déplacements</b></p> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Je soussigné,

NOM.: .....

Prénom : .....

Adresse

.....

Téléphone en cas d'urgence : .....

Autorise mon enfant : .....à  
participer à l'Ecole de golf et aux différentes compétitions organisées par la ligue  
départementale ou régionale de golf.

La présente autorisation est valable pour période de septembre 2024 à juin 2025  
J'autorise également les responsables et enseignants à véhiculer mon enfant lors des  
compétitions extérieures au Club.

J'autorise le responsable du déplacement à prendre, le cas échéant, toutes mesures  
rendues nécessaires par l'état de mon enfant (traitements médicaux d'urgence,  
hospitalisation, intervention chirurgicale). Il est habilité à prendre toute décision  
immédiate qui s'impose pour assurer la sécurité et l'intégrité des jeunes placés sous sa  
responsabilité.

Je certifie que mon enfant est assuré pour les trajets et activités extra-scolaires

Fait à ....., le .....

Signature :

## Annexe 2 : Autorisation Droit à l'image

Je soussigné,

**NOM.:** .....

**Prénom :** .....

La présente attestation donne autorisation à l'Académie Olivier Gaudin et l'association sportive du golf de Mignaloux, organisatrices de l'École de Golf, d'utiliser l'image de mon enfant :

**Nom et Prénom (de l'enfant):**.....,

dans le cadre de l'École de Golf, de ses éditions futures et de la promotion de l'École de Golf de Mignaloux, sur les outils suivants :

Site internet de l'association Sportive ou du Golf de Mignaloux, dans la presse, lors de projections de vidéos pour des événements et de ses besoins futurs en promotion  
J'accorde cette autorisation à compter de ce jour, à titre gracieux. Je m'engage à ne demander

aucune rémunération ou contrepartie financière à l'École de Golf ou à l'Association Sportive ou au Golf de Mignaloux

**Fait à** ....., le .....

**Signature :**

# Règlement intérieur de l'école de golf Poitiers Mignaloux

Le présent règlement intérieur a pour but de préciser le fonctionnement de l'Ecole de Golf de Poitiers-Mignaloux (EdG).

L'école de golf de Mignaloux-Beauvoir accueille les enfants de 6 à 18 ans révolus.

Être adhérent de l'école de golf de Mignaloux-Beauvoir donne droit à :

- Bénéficier de l'enseignement des professeurs 1 à 2 fois par semaine. (mercredi et/ou samedi)  
La durée des séances varie d'1h à 1h30. (loisir-animation/compétition)
- Des groupes limités à 10 jeunes max
- L'accès aux installations d'entraînement (practice, putting-greens et zone d'approches)
- Le prêt du matériel pendant la 1<sup>ère</sup> année dans la limite des stocks disponibles.
- L'accès au parcours 18 trous sous condition d'y être autorisé par les professeurs.
- La gratuité des balles de practice durant les cours et en dehors aux conditions édictées par la direction du club.
- Participer aux animations et compétitions organisées au sein de l'école de golf ou par l'association sportive (AS)

En contrepartie, le jeune devra :

- Avoir remis son dossier d'inscription complet aux professeurs ou à l'accueil du club.
- Avoir réglé son droit d'inscription
- Être licencié à la FFGolf (licence prise en charge par l'AS)
- Si votre enfant a choisi d'intégrer un groupe « compétition », l'assiduité aux cours est requise ainsi que l'engagement à participer aux épreuves et regroupement de la filière fédérale.  
(Championnats départementaux et régionaux, sélections)

A noter : lors d'une première inscription, le jeune bénéficie d'1 mois de découverte gratuite de l'EdG. C'est à dire qu'il peut venir assister et participer aux cours, se faire prêter du matériel et s'entraîner gratuitement sur les installations d'entraînement du golf.

## L'ACCUEIL :

Il se situe prêt du green d'entraînement à droite du club-house où les professeurs prennent les jeunes en charge à l'heure prévue. Ce qui veut dire qu'ils sont, à partir de ce moment-là, sous la responsabilité des enseignants et ce jusqu'à la fin de la séance.

Afin d'éviter de perturber le cours, nous vous demandons de faire preuve de ponctualité et d'être présent 10mn avant le début du cours.

En cas de retard, merci d'en informer l'accueil qui transmettra l'info au professeur.

Nous demandons également aux parents de récupérer leurs enfants au même endroit à la fin de la séance. En cas de retard, merci d'en informer l'accueil du golf ou à défaut le professeur.

## PENDANT LE COURS :

Les téléphones portables seront en mode « avion » et dans le sac durant toute la durée de la séance.

Un comportement respectueux du terrain, des autres joueurs, des professeurs et des bénévoles intervenant dans le cadre de l'EdG est exigé. De son côté, l'encadrement s'engage à entretenir, par son attitude et ses propos, un climat propice au bien-être de chacun au sein des groupes.

CES RÈGLES DE COMPORTEMENT S'APPLIQUENT EN DEHORS DES COURS ET DU GOLF DE MIGNALOUX-BEAUVOIR.



ffgolf®